



Grève des préposé(e)s au péage de l'Autoroute 30

Le Syndicat des préposé(e)s au péage de l'autoroute 30 — CSN a adopté un mandat de grève, dont une première journée de débrayage pourrait se tenir dès ce vendredi 19 juillet 2019.

Monsieur Marc Desserrières, directeur général de l'A30 Express, regrette la situation : « Le syndicat a choisi d'exercer son droit de grève et d'impacter le départ en vacances de milliers d'usagers de l'autoroute 30 malgré une offre très généreuse sur la table. Nous avons tout fait pour éviter une grève. »

Il ajoute que l'organisation a fait appel à une conciliatrice du Ministère du Travail afin d'aider les parties à s'entendre. « Nous avons fait une offre de règlement avantageuse qui inclut notamment une augmentation salariale allant jusqu'à 6,3 % sur les 6 prochains mois et qui comporte une augmentation totale pouvant aller jusqu'à 19 % sur 6 ans. De plus, nous avons offert une prime à la signature pouvant aller jusqu'à 500 \$ par employé. » M. Desserrières de conclure : « Nous sommes désolés que les usagers soient pris en otage par un éventuel déclenchement de grève ».

Le poste de péage demeure ouvert

Devant l'éventualité d'une grève, le directeur général tient à rassurer les usagers en soutenant que l'autoroute et le péage resteront ouverts. Les automobilistes devront toutefois faire preuve d'un peu de patience, puisque le temps d'attente risque d'être plus élevé. Ce sont les cadres de l'A30 Express qui prendront la relève au poste de péage situé aux Cèdres.

A30 Express encourage ses usagers à opter pour des paiements par carte de crédit et par transpondeur. « Ces méthodes de paiement sont plus rapides, explique M. Desserrières. Nous utiliserons les employés présents pour aider les usagers qui sont moins habitués à les employer. »

Se procurer un transpondeur

La direction de l'A30 Express invite donc les automobilistes à se procurer un transpondeur afin de permettre une circulation plus fluide au péage. Pour ce faire, trois options s'offrent à eux :

- ouvrir un compte en ligne au www.a30express.com/transpondeur ;
- téléphoner au centre d'appels au 1 855 783-3030 ;
- se rendre au centre de service à la clientèle au 5388, avenue Pierre-Dansereau, à Salaberry-de-Valleyfield.

Les heures d'ouverture du service à la clientèle sont du lundi au jeudi, de 8 h à 18 h et le vendredi, de 8 h à 15 h.

Rappelons que le transpondeur autocollant est gratuit ; il n'y a aucun coût d'achat ou frais de service, et il offre même une remise de 10 ¢ par passage pour les voitures. Le coût du passage est débité automatiquement du compte, qui est généralement associé à une carte de crédit. Si l'utilisateur ne possède pas de carte de crédit, il peut créditer un montant d'argent sur son compte en se rendant au centre de service à la clientèle.

La direction soutient qu'elle offrira tout le support nécessaire aux usagers pendant la période jusqu'à la conclusion d'une entente.